

2019

RAPPORT D'ACTIVITE

AUTO ECOLE SOCIALE

90, avenue de l'arbre inférieur 06000 NICE



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national « Emploi et Inclusion » 2014-2020



FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES
SIEGE SOCIAL : CASA-VECCHIA – 8 avenue Urbain Bosio – 06300 NICE



En 2019, la Fondation de Nice Patronage Saint-Pierre Actes poursuit son action en faveur des plus démunis, dans la réponse aux situations de précarité et d'exclusion, selon des valeurs et des principes qui privilégient la dignité, le respect, la solidarité, les droits et les responsabilités de la personne accompagnée, du citoyen.

Elle accompagne en moyenne 10 707 personnes par an et organise ses interventions dans 3 secteurs d'activité :

- **Le Secteur Accompagnement Social et Médico-Social** se consacre aux publics les plus vulnérables et à la lutte contre la grande pauvreté. Il regroupe 3 établissements médico-sociaux du champ des addictions (complété par Reprises qui rémunère le travail à la journée pour des usagers de drogue) et de la précarité associée aux maladies invalidantes : ACT, CAARUD, CSAPA avec amorce d'une plateforme en addictologie. Concernant l'activité hébergement-logement, il rassemble le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) pour personnes isolées et familles (262 places), la Halte de nuit ouverte d'octobre, à juin pour 40 hommes et 18 femmes sans-abri et depuis peu une expérimentation pour prévenir le retour à la rue de ménages menacés d'expulsion, complétée par l'ASLL. L'année 2019 a également vu la fin de l'action Sans Domicile Stable-RSA. Le Service Migrants accompagne la demande d'asile (172 places CADA, 100 places ATSA et 306 places HUDA-HUDAP) et renforce en 2019 ses moyens en faveur de l'insertion socio-professionnelle des réfugiés y compris dans le cadre d'un programme de réinstallation pour ceux en provenance du Proche-Orient. Ces interventions se déclinent principalement sur le moyen et haut pays. Ce service a été retenu en 2019 dans le cadre d'un appel à projets sur les cohabitations solidaires. Il bénéficie désormais d'un terrain d'application mis à disposition par les PEP 06 pour son jardin solidaire Lou pantaï, support d'une épicerie solidaire itinérante.
275 logements dont 61 propriétés de la Fondation sont supports de ces activités de mise à l'abri, d'hébergement, d'accompagnement social global vers un logement autonome. Ce secteur compte environ 91 salariés et dispose d'un budget d'environ 10,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 3600 personnes.
- **Le Secteur Accès à l'Emploi** repose sur le principe selon lequel « tout le monde peut travailler », la reprise d'une activité représentant le meilleur moyen d'accéder à l'autonomie. Il regroupe, un Atelier d'Adaptation à la Vie Active (AAVA), un Atelier Chantier d'Insertion (ACI) avec le support d'une ressourcerie, le dispositif Cap entreprise qui met en relation directe offres et demandes d'emploi à partir de la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande créée par l'association Transfer), Flash Emploi (réfèrent unique RSA) pour les nouveaux entrants dans le RSA, Appui Intensif Emploi pour les allocataires du RSA les plus anciens, une action d'accompagnement à l'emploi pour les seniors allocataires du RSA et une action de développement d'un réseau d'entreprises,

ainsi que le Centre de Pré-Orientation qui accompagne des publics en situation de handicap à définir un nouveau projet professionnel. Une plateforme emploi, renforcée en 2019, soutient l'accès à l'emploi des personnes accueillies au CHRS qui a été renforcée en 2019. L'Auto-Ecole Sociale, un partenariat avec le PLIE du Pays de Lérins ainsi qu'une mise à disposition de scooters ou vélos électriques pour les personnes au RSA qui reprennent une activité, complètent ces interventions. En 2019, il faut noter la création d'une entreprise d'insertion dans le secteur de la rénovation du bâtiment pour 4 contrats d'insertion et le lancement d'une expérimentation avec une équipe mobile emploi qui se déplace dans les accueils d'urgence. Ce secteur intervient dans tout le département des Alpes-Maritimes de Grasse à Menton. Il compte **117 salariés**, dispose d'un budget d'environ 4,8 millions d'euros pour l'accompagnement de 5 966 personnes.

- **Le Secteur Enfance-Jeunesse-Familles**, rassemble divers établissements de la protection de l'enfance. Il apporte un soutien matériel, éducatif et psychologique aux enfants, adolescent.e.s, jeunes majeur.e.s confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance : trois maisons d'enfants à caractère social, la Maison de l'enfance de la Trinité, un pôle adolescents La Villa Marie Ange - la Guitare accueillent des enfants âgés de 6 à 18 ans, 14 appartements dans le diffus permettent de développer l'autonomie des jeunes de 16 à 21 ans soit 137 enfants et jeunes placés.

Le milieu ouvert est constitué d'un service d'Action Educative à Domicile en collaboration avec les familles, une entité Pélican-SAP, service professionnalisé d'administrateurs ad hoc et des actions de soutien et d'accompagnement à la parentalité en maison d'arrêt. Le secteur a développé un service de placement à domicile, un lieu ressource pour enfants et adolescents déscolarisés, il continue d'étoffer en 2019 une plateforme jeunes pour un accompagnement sur mesure visant l'insertion sociale et professionnelle de 100 jeunes de 16 à 25 ans en augmentant la mise à l'abri avec 25 logements disponibles. Fin 2019, une nouvelle convention a été passée avec le département et la DDCS pour le renforcement de l'accompagnement socio professionnel de 30 jeunes de 16 à 18 ans sans hébergement. En 2019, la Fondation a été retenue sur un appel à projets par le Département pour accompagner et loger 48 Mineurs Non Accompagnés (MNA) en colocation dans 20 appartements.

59 logements dont 8 sont propriétés de la Fondation sont supports de ces activités d'hébergement et d'accompagnement social global vers un logement autonome. En outre, une expérimentation de cohabitation intergénérationnelle est lancée en lien avec Côte d'Azur habitat et Toit en Tandem pour 5 binômes.

Ce secteur compte 118 salariés, dispose d'un budget de 6,3 millions d'euros pour l'accompagnement de 1141 enfants, jeunes et familles au total.

- **Le Siège Social** complète les interventions de ces directions opérationnelles en apportant un soutien technique et en garantissant le respect des réglementations liées notamment à l'emploi de fonds publics (la direction générale, la direction administrative et financière, la direction des ressources humaines et les directions technique et immobilière). Il est

constitué d'une trentaine de salariés et dispose d'un budget d'environ 1,3 millions d'euros.

Depuis 2017, la Fondation développe également une nouvelle activité de soutien auprès des associations de bénévoles du département, à partir de la collecte de dons et legs, qu'elle compte intensifier.

Cette dynamique d'ensemble s'inscrit en cohérence avec les 2 orientations stratégiques de la Fondation

1. Le développement du pouvoir d'agir dans le but de :

Renforcer le pouvoir d'action et de décision des personnes accompagnées, mineures et majeures, en vue de les rendre davantage acteurs de leur parcours, autonomes et leur permettre d'influencer positivement le cours de leur vie.

Réinventer l'identité managériale de la Fondation en aménageant le système pyramidal actuel et mettre en œuvre l'évaluation à 360° c'est-à-dire travailler sur les compétences de chaque salarié-ée en faisant intervenir toutes les parties prenantes qui ont un lien, direct ou indirect, en amont ou en aval, avec lui.

Favoriser des comportements responsables (consom'acteurs, éco citoyens...) au niveau des salariés-ées et des personnes accompagnées.

2. L'innovation sociale afin de :

Poursuivre et intensifier la fonction recherche et développement de la cellule projets pour continuer à innover dans les pratiques sociales et dans les actions à mener au profit des publics les plus vulnérables.

Rechercher des financements privés, des coopérations, des montages favorisant l'expérimentation, l'initiative dans le but de réduire toute forme de précarité et d'exclusion.

Intégrer le numérique dans les pratiques professionnelles pour gagner en efficacité et en autonomie.

Attirer des bénévoles pour compléter et enrichir les interventions.

Les grandes réalisations 2019

Le fait marquant de l'année 2019 fut notre capacité à fonctionner en **intelligence collective** après avoir annoncé notre intention d'en faire le principe pilier de notre management.

La mutation de la relation professionnelle entre manager et collaborateur-trice engagée depuis plusieurs années à partir de l'établissement d'une charte de la relation au travail, a trouvé son point d'orgue dans l'évaluation à 360° des cadres, le co-développement, la formation sur le développement du pouvoir d'agir, la mise en place d'outils d'intelligence collective suite à une formation dédiée.

Il s'agit d'encourager l'écoute des salariés-ées et susciter le partage actif de la vision stratégique.

Autant de changements majeurs qui nécessitent des organisations plus souples, qui restaurent l'initiative comme principe d'intervention d'unités plus horizontales, au sein desquelles la décision se prend à l'issue d'un processus de consultation de l'équipe et non plus dans une logique descendante.

En 2019, nous avons également traduit en pratiques professionnelles permanentes et principales les grands changements à l'œuvre dans notre secteur : l'ouverture sur des **partenariats pluridisciplinaires et décroisés** entre le social et le sanitaire par exemple, le changement de notre modèle d'intervention sociale désormais basé sur le **hors les murs, l'aller-vers, les visites à domicile**.

C'est ainsi que nous avons été retenus en novembre 2019 avec l'Association Isatis et l'Hôpital psychiatrique Sainte Marie sur la création du **dispositif Un Chez Soi d'abord** à Nice pour 100 personnes, cumulant errance et maladie mentale. Une équipe pluridisciplinaire va œuvrer de concert avec les acteurs du territoire, pour loger et accompagner dans une logique d'aller-vers ces grands marginaux.

Cette expérience de coopération entre acteurs, unis dans un groupement pour agir au service d'objectifs communs ambitieux est un grand défi. Nice est le 12ème site Français Un Chez Soi d'Abord depuis sa création en 2011.

L'année aura également permis le **développement d'actions existantes** (extension de la plateforme de services jeunes et de la plateforme emploi pour le CHRS, renfort de la dimension insertion des réfugiés-ées, du chantier d'insertion...) mais aussi la **création de nouvelles actions et initiatives** (entreprise d'insertion dans le bâtiment, nouvelles modalités d'accompagnement de 48 Mineurs Non Accompagnés dans le diffus, création d'un jardin solidaire Lou Pantaï pour les migrants, d'une équipe mobile emploi, expérimentation d'une action pour éviter le retour à la rue de ménages frappés d'expulsions...) **sur tous les sujets vecteurs de solidarité** (cohabitation intergénérationnelle, collecte solidaire et inter associative au MIN pour l'épicerie solidaire, ...).

L'augmentation continue de notre parc de logements (plus 53 logements en 2019 soit 338) organisée sous l'égide de notre **direction de l'immobilier** nous a également permis d'offrir des garanties de professionnalisme aussi bien à nos tutelles qu'aux bailleurs.

Enfin, en 2019 la Fondation a également souhaité créer une fonction à mi-temps de **chargée de communication** pour accroître la visibilité de ses actions.

Ce développement continu et souhaité, vecteur d'innovations est un signe fort de la vitalité de notre Fondation.

Les perspectives 2020

Dans la continuité, nous poursuivons la **dynamique managériale en refondant notre organisation hiérarchique** : transformation des fonctions de chef de service en responsable de domaines d'activité regroupant plusieurs établissements afin d'initier un pilotage plus cohérent, développement des coordinateurs, cadres de proximité, facilitateurs du travail en équipe.

Issue d'une année de réflexion, organisée en groupes de travail associant tous les cadres, cette adaptation de notre organisation s'effectuera progressivement au gré de l'évolution des carrières actuelles mais le cap est clairement affiché et s'engagera dès avril 2020.

Les pratiques éducatives et sociales orientées vers **l'aller vers, le hors les murs**, faisant une place grandissante à la personne accompagnée considérée comme un partenaire, continueront leur expansion comme norme d'intervention. Pour cela un vaste travail de définition du pouvoir d'agir devra aboutir à l'élaboration d'un référentiel commun.

Le **travailleur pair** sera plus qu'un nouveau métier. Il devient une des composantes de beaucoup d'équipes pour apporter une vision différente et complémentaire de l'accompagnement social. Pour cela nous engagerons un vaste plan de formation pour nous aider à intégrer ces nouveaux collaborateurs dans les équipes.

Les interventions décloisonnées liant logement et emploi, sanitaire/médico-social et social, réfléchissant sur des tiers-lieux ou création artistique, développement durable et économie sociale et solidaire peuvent utilement s'imbriquer, s'accentueront pour rechercher dans la **synergie partenariale et l'expérimentation** des modèles inspirants. Il s'agit de favoriser l'épanouissement et l'autonomie des publics les plus démunis accompagnés.

Notre cellule projets continuera d'animer et susciter un bouillonnement d'idées autour de ces sujets. **L'alimentation, la production maraichère, le recyclage de nos déchets, la distribution alimentaire solidaire** sont des thèmes que nous aborderons comme fil rouge d'une dynamique transversale.

Le Département qui prévoit de confier à la Fondation **un développement ambitieux de Cap entreprise basé sur le concept « personne n'est inemployable »** sera également un des axes majeurs de la nouvelle croissance de notre Secteur Accès à l'Emploi.

Enfin 2020 est placé sous le signe des initiatives en matière de **culture** avec la création en début d'année d'un calendrier illustré par des œuvres artistiques réalisées par nos publics accompagnés et l'organisation d'un séminaire de la Fondation sur ce thème en juin.

Mais la crise sanitaire majeure et inédite du Covid-19 qui frappe la France depuis le 13 mars 2020 met à l'arrêt brutalement toutes nos actions et prévisions et laisse entrevoir une remise en question profonde et durable de notre système sociétal.

L'incertitude sur l'issue de la crise sanitaire et la récession économique sans précédent qui va en découler et dont nous ne pourrons mesurer les effets que sur les mois et les années à venir, doit nous engager à beaucoup de prudence, sans renoncer à l'espoir et l'envie de toujours tout recommencer au service des plus vulnérables qui risquent d'être encore plus durement impactés. Cette crise a été aussi révélatrice de notre capacité à inventer de nouvelles formes de coopérations et de solidarités au sein de notre organisation et qui nous permettront collectivement de vivre ces futurs changements.

AUTO ECOLE SOCIALE

I/ PRESENTATION DE LA MISSION

L'auto-école a été créée en 1985 pour répondre aux besoins exprimés par les personnes hébergées en CHRS (Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale) sur Nice (toute association confondue) dans le but de favoriser l'accès à l'autonomie, à l'emploi des personnes les plus démunies financièrement et socialement. Le but affiché, dès sa création, est de permettre aux personnes d'être compétitives sur le marché de l'emploi, de trouver un emploi stable et à temps plein et par conséquent retrouver une vie de citoyen à part entière.

Dans le département des Alpes Maritimes les activités professionnelles accessibles au plus grand nombre se situent dans les secteurs de l'hôtellerie restauration, commerce, bâtiment et aide à la personne. Pour accéder aux emplois dans ces secteurs, le permis B est un pré requis obligatoire du fait des horaires décalés par rapport aux horaires des transports en commun et la configuration en colline de la ville. Autre point, concernant le secteur industriel il est assez restreint et implanté assez loin du littoral et donc des transports en commun.

L'auto-école sociale est située à Nice :

90, avenue de l'arbre inférieur 06000 NICE

Tél : 06 27 11 17 76 M. MAGNIER Julien

Tél : 06 86 11 87 94 M. LONDIOS Grégory

II/PROJET PEDAGOGIQUE

La **posture** de départ de l'auto-école est de :

- Proposer une offre de formation accessible financièrement aux personnes, nous tenons à ce que les personnes participent financièrement à leur permis B.
- Accueillir des élèves dont le projet professionnel nécessite l'obtention du permis B (jardinier, ouvrier du bâtiment, aide à domicile etc)
- Travailler en partenariat avec les référents sociaux/emploi

S'ajoute à cette posture, une **pédagogie adaptée**.

En effet, nous émettons comme **postulat** de départ que toute personne mise dans de bonnes conditions d'apprentissage, d'écoute et de bienveillance est en capacité d'apprendre. Cette posture pédagogique ne peut être menée à bien qu'avec les référents sociaux et emploi. L'élève est ainsi accompagné par les moniteurs de l'auto-école et soutenu par son référent. **Cette collaboration tripartite** est la clé de réussite pour l'élève.

La pédagogie de l'auto-école

Les cours de code et de conduite sont menés dans l'objectif de faire réussir l'élève à l'examen du permis B mais aussi dans un but plus global de développement personnel qui pourra être reproduit dans n'importe quel milieu professionnel.

Développement de l'autonomie et du respect des engagements à travers :

- Prise de rendez-vous (les élèves s'inscrivent eux même sur le planning des cours de code et des cours de conduite)
- Respect des horaires, du règlement intérieur et des modalités de paiement
- Fiche de suivi et de présences (bilan régulier avec le référent professionnel ou social)

Développement de la confiance en soi à travers :

- Lecture et prise de parole en groupe pendant les séances de code animées par un moniteur
- Cours de soutien, code (groupe de 4 élèves environ et le thème dépend du besoin des élèves)
 - ✓ Ainsi les personnes les plus en difficulté d'apprentissage sont repérées.
 - ✓ Si la difficulté est liée à la langue française, soit le référent est informé pour trouver une solution avec l'élève, soit en interne nous pouvons proposer des cours de français sur objectif spécifique (animés par une bénévole)
 - ✓ Si la difficulté est plutôt liée à des problèmes « cognitifs » (mémorisation, concentration), les moniteurs peuvent faire appel à l'ergothérapeute de la Fondation

Développement de l'autonomie, de la confiance en soi et travail collaboratif à travers :

- L'organisation d'un voyage école d'une journée complète (gratuit pour les élèves) : les élèves organisent le trajet à l'aide d'une carte routière
- Cours de soutien pour la compétence 1 (conduite) : Les bases du maniement du véhicule
- Cours de soutien pour la compétence 2 (conduite) : Appréhender la route
- Conduite supervisée : l'élève acquiert ainsi un maximum de confiance en soi avant l'examen sans coût supplémentaire

Accompagnement à la gestion du stress

- Une préparation psychologique à l'examen de conduite : Préparer l'élève aux conditions d'examen aussi bien sur le plan théorique que pratique.
 - ✓ Se préparer à l'examen dès la veille voire quelques jours avant (bien manger, bien dormir etc)
 - ✓ S'organiser à l'avance pour être disponible (planning, gérer la garde des enfants etc. ...)
 - ✓ S'organiser le jour de l'examen (heure du rendez-vous, tenue vestimentaire, papiers à apporter etc. ...)
 - ✓ Passer un examen blanc avec deux élèves dans la voiture, évaluation par un pair et auto-évaluation pour pointer les axes d'amélioration, le cas échéant.

Tout au long du parcours de formation des suivis réguliers par mail avec les référents sont planifiés et des commissions de suivis et d'admission sont organisées. Des problèmes financiers, sociaux peuvent y être évoqués, dans le but de proposer des solutions. De ce fait, la discrétion professionnelle fait partie également de la posture professionnelle des moniteurs de l'auto-école.

III/ MODALITES D'ADMISSION

Le référent envoie par mail la fiche de demande d'admission. La personne est contactée et reçue en entretien.

Cet entretien permet de poser le cadre de l'accompagnement et d'évaluer la faisabilité de l'apprentissage.

La personne et le référent sont ensuite informés de l'admission ou de la non-admission argumentée.

Un devis personnalisé est établi (logiciel easyevaluation), la personne peut ainsi planifier son budget.

IV/ 2019 : DEVELOPPEMENT DE L'AUTO ECOLE

1/La démarche qualité

L'auto-école s'inscrit dans la politique sociale et sociétale de la « Fondation de Nice ».

La fondation ambitionne d'accueillir toutes personnes sans discrimination, sans jugement a priori et d'offrir une formation de qualité.

Pour cela plusieurs démarches en parallèle sont mises en œuvre.

- L'ensemble des salariés est formé au « développement du pouvoir d'agir » pour garantir un accompagnement en co-construction.
- La fondation a obtenu le Label diversité délivré par l'AFNOR qui garantit une posture de non-discrimination.
- L'auto-école a déposé un dossier de demande de certificat de conformité et l'a obtenu en **mars 2019** intitulé « **qualité des formations au sein des écoles de conduite** ».

Pour rappel, voici un très court extrait de l'objectif de ce label:

(...) L'État a décidé la création et la mise à disposition d'un label gratuit qui repose sur une démarche volontaire des écoles de conduite et des associations agréées. Ce label validé par le Conseil nationale de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CNEFOP) répond aux six critères suivants :

- 1) l'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé ;*
- 2) l'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation aux publics de stagiaires ;*
- 3) l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation*
- 4) la qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations ;*
- 5) les conditions d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus ;*
- 6) la prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires (source : annexe 2, page 2 GUIDE DU LABEL « QUALITE DES FORMATIONS AU SEIN DES ECOLES DE CONDUITE » ministère de l'intérieur)*

Suite à la labellisation, nous avons suivi les démarches simplifiées pour inscrire l'auto-école sur la plateforme DATA DOCK et ainsi être visible sur le CPF (compte personnel de formation).

En Juillet 2019, nous avons modernisé notre questionnaire de satisfaction et avons mis en place un questionnaire anonyme sur **google form** (les résultats de ce questionnaire sont en annexe).

Les réponses font l'objet d'une réunion animée par la cheffe de service au cours de laquelle des propositions d'amélioration émergent et sont expérimentées.

2/ L'accueil de nouveaux publics

L'auto-école ambitionne de proposer une offre de formation plus diversifiée et de se faire connaître auprès de nouveaux publics.

Pour cela de nouveaux moyens pédagogiques sont proposés :

- ✓ Avec l'acquisition d'une voiture hybride, boîte automatique (grâce aux dons des fondations Norauto, caisse d'épargne, Macif et fondation de Nice), un plus grand nombre d'élèves réussit l'obtention du permis B
 - ✓ Les salariés/ouvriers d'ESAT sont intéressés par la pédagogie adaptée et la voiture automatique du fait de leur situation de handicap (coordination motrice ou difficulté d'apprentissage)
 - ✓ Les personnes suivies dans le cadre des minima sociaux peuvent financer une partie de leur formation en utilisant leur CPF. Le permis B devient un atout supplémentaire aux démarches d'intégration dans une entreprise.
- Mener des actions de prévention et un suivi auprès des conducteurs novices
 - ✓ Formation post permis, un des moniteurs est formé à cette nouvelle prestation, le 2^e le sera en 2020
 - Dispenser des formations de sensibilisation aux risques routiers et à l'éco-conduite auprès des salariés :
 - ✓ La labellisation entraîne un référencement auprès des OPCO (via le DATA DOCK), ainsi les moniteurs peuvent intervenir auprès des entreprises pour prévenir l'accidentologie

V/ LES PARTENAIRES

CHRS (Centre d'hébergement et d'insertion sociale)

L'auto-école sociale accueille des personnes logées et accompagnées par le CHRS de la fondation de Nice. Ces personnes se voient proposer un accompagnement personnalisé et individualisé à la formation au permis B.

Les centres d'hébergement pour adolescents et adolescentes de la Fondation de Nice Patronage Saint Pierre Actes

Les jeunes hébergés en foyer à partir de 17,5 ans peuvent débiter l'apprentissage de la conduite.

PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi)

Le PLIE poursuit son partenariat, 28 places sont financées

SPIP (Service de Probation et d'Insertion Professionnelle) fermé – Maison d'arrêt

Les moniteurs donnent des cours de code pour un groupe fermé de 10 à 12 personnes. A l'issu ils passent l'examen en maison d'arrêt organisé par un inspecteur.

Pôle emploi

La convention s'est arrêtée en avril 2019 pour des raisons de procédure de choix des prestataires.

L'ESAT ADAPEI des Alpes Maritimes

Le contact au sein de cette structure est identifié. Une dizaine de « salariés » est intéressée par la formation du permis B.

LES EFFECTIFS 2019 PAR PARTENAIRES ET LES RESULTATS OBTENUS

LES BENEFICIAIRES DU CHRS DE LA FONDATION DE NICE PATRONAGE SAINT PIERRE ACTES

6 personnes ont été suivies en 2019

- 2 ont obtenu le code
 - **2 élèves ont obtenu le permis B**
- 1 personne est en apprentissage du code
- 3 sont sorties du dispositif
 - 2 pour des absences injustifiées
 - 1 pour déménagement.

Caractéristiques de la population

2 hommes et 4 femmes âgés de 20 à 49 ans

La durée moyenne de l'accompagnement pour les personnes sorties est de 6,5 mois

La durée de l'accompagnement pour obtenir le permis B est de 24 mois.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LES CENTRES D'HERBEGEMENT ADOLESCENTS ET ADOLESCENTES

6 jeunes de moins de 20 ans ont été suivis en 2019 (4 garçons et 2 filles)

1 élève a obtenu le code et le **permis B**, les 5 autres suivent toujours les cours de code

La durée moyenne d'obtention du permis est de 24 mois

LES PARTICIPANTS DU PLIE NICE COTE D'AZUR

Sur l'année 2019, **62 personnes** ont été suivies par les moniteurs.

Cette file active se décline de la façon suivante : **35 nouvelles entrées** en 2019 et **27 reports** de l'année 2018.

27 personnes sont toujours en apprentissage

- 11 ont obtenu le code et sont en apprentissage de la conduite
- 16 sont en apprentissage du code

35 personnes sont sorties du dispositif

- 13 ont obtenu leur code
 - **7 ont ensuite obtenu leur permis B**
 - 2 n'ont pas réussi les étapes pendant la conduite
 - 2 personnes ont échoué à l'examen de conduite
 - 2 arrêts de collaboration avec le prescripteur
- 22 n'ont pas passé le code
 - 6 sont sorties du dispositif pour absences injustifiées
 - 4 abandons
 - 8 n'ont pas pu passer l'examen de code, délai dépassé
 - 2 ont déménagé
 - 2 arrêts de collaboration par le prescripteur

Caractéristiques de la population :

77 % de la population est féminine

77 % est âgé de 30 à 50 ans

La durée moyenne de l'accompagnement est de 8,5 mois, pour passer le permis l'accompagnement est de 13 mois.

LES PERSONNES ORIENTEES PAR LE POLE EMPLOI

33 personnes ont été accompagnées en 2019. La liste se décline de la façon suivante, **25** personnes de 2018 continuent en 2019 et **8** nouvelles personnes ont été accueillies en 2019

L'ensemble des personnes est sorti du dispositif car la convention a pris fin en avril 2019

10 personnes ont obtenu leur permis B

4 personnes continuent les cours de conduite (par leur propre moyen financier).

Les **19 autres** personnes sont sorties pour les motifs suivants :

4 abandons

8 absences injustifiées

6 délai dépassé pour passer l'examen du code

1 sortie par le prescripteur

Caractéristiques de la population :

55% de femmes et 45% d'hommes

66% des élèves est âgé de moins de 39 ans

L'accompagnement pour la passation du permis à durée 12/13 mois

L'accompagnement sans passer le permis a duré 9 mois

LES ELEVES DE LA MAISON D'ARRET DE NICE

Les cours ont eu lieu sur 3 mois d'octobre à décembre 2019.

9 inscrits, 6 assidus, **3 à l'examen et 3 réussites**

LES SALARIES DE LA FONDATION DE NICE

Une salariée de la Fondation (via son CPF) a suivi les cours de code et de conduite.

LES EFFECTIFS 2019 - TOUTE ORIENTATION CONFONDUE ET LES RESULTATS OBTENUS

Les moniteurs de l'auto-école sociale ont accompagné sur l'année 2019, 108 élèves (**123 élèves en 2018**).

58 élèves ont commencé la formation en 2018 et 50 sont de nouveaux élèves de l'année 2019

Caractéristiques de la population

Le public se caractérise par une **majorité de femme à 68%**. 62% d'entre elles sont âgées de 30 à 49 ans.

Au 31 décembre 2019, 38 élèves sont en formation et 70 sont sortis du dispositif

38 personnes sont en cours d'apprentissage

- **16 ont obtenu le code**
 - 16 sont en apprentissage de la conduite
- **22 sont en apprentissage du code**

70 personnes sont sorties du dispositif

- **30 ont obtenu le code**
 - **20 ont obtenu le permis**
 - **Pour les 10 en cours de formation à la conduite :**
 - 3 sont sorties pour absences injustifiées
 - 2 n'ont pas obtenu le permis pour échecs répétés à l'examen
 - 3 sont sorties par le prescripteur
 - 2 n'ont pas dépassé l'étape 1 de la conduite
- **40 autres personnes**
 - 8 abandons
 - 13 sorties pour absences injustifiées
 - 14 ont dépassé les 8 mois d'apprentissage
 - 3 déménagements
 - 2 sorties par le prescripteur (car délai d'accompagnement dépassé)
 - 3 sorties pour absences injustifiées
 - 2 n'ont pas validé les étapes de la conduite
 - 1 sorties par le prescripteur

La durée moyenne de l'accompagnement pour l'obtention du permis B est de 15 mois

PERSPECTIVES 2020

Développement de l'autonomie

Dans le but de développer l'autonomie, la prise de décision, et la gestion du budget nous demandons aux élèves de s'inscrire sur le planning des cours de code (minimum deux par semaine). Ils programment eux même leurs leçons de conduite en fonction de leurs disponibilités et de leur budget (10 heures maximum).

L'accueil de nouveaux publics et la diversité des sources de financement

Pour 2020 l'auto-école ambitionne d'accueillir de nouveaux publics comme les jeunes NEET (ni en emploi ni en formation, ni en étude diplômé ou non), c'est pourquoi nous avons répondu à l'appel à projet de la fondation IDENTICAR « pour une mobilité solidaire » sous l'égide de la fondation de France. Projet : Accompagner ou soutenir des initiatives solidaires pour la mobilité de personnes en situation de fragilité

L'auto-école répondra aux appels à projet à chaque fois que le projet sera orienté vers les publics les plus fragiles et en lien avec l'emploi.

ANNEXES

Questionnaire satisfaction 2019

Monographie

QUESTIONNAIRE DE SATISFACTION 2019

Ce questionnaire est anonyme, il est envoyé par mail à tous les élèves

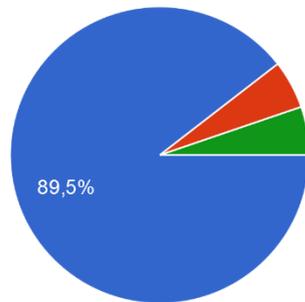
19 réponses sur 51 questionnaires envoyés depuis juillet 2019 à décembre 2019

Les réponses à ce questionnaire ont fait l'objet d'une réunion d'équipe et des réponses ont été apportées.

ACCUEIL

Que pensez-vous de l'accueil ?

19 réponses

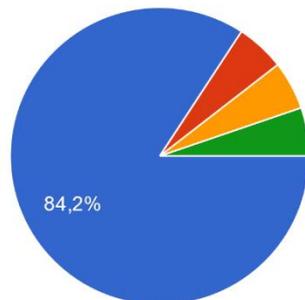


- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

INFORMATION SUR L'OFFRE DE FORMATION

Procédé d'évaluation

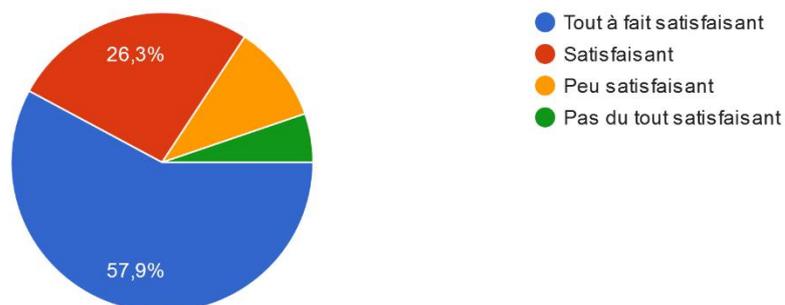
19 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

Horaire de cours théoriques

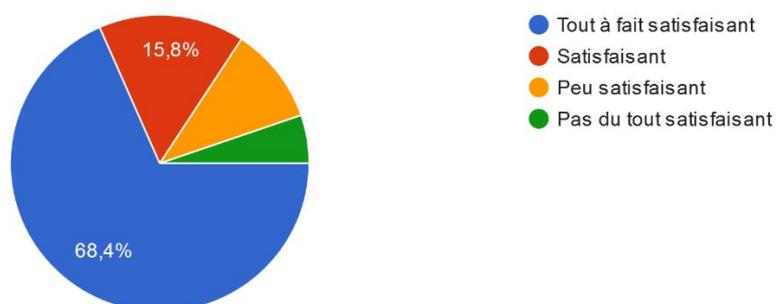
19 réponses



Réponse apportée par les moniteurs : Au cours de l'année 2019, dans l'idée de développer encore plus l'engagement des élèves, il leur est demandé de s'inscrire eux même sur le planning des cours de code, à eux ensuite d'honorer le rendez-vous.

Proposition détaillée et chiffrée (coût et planning)

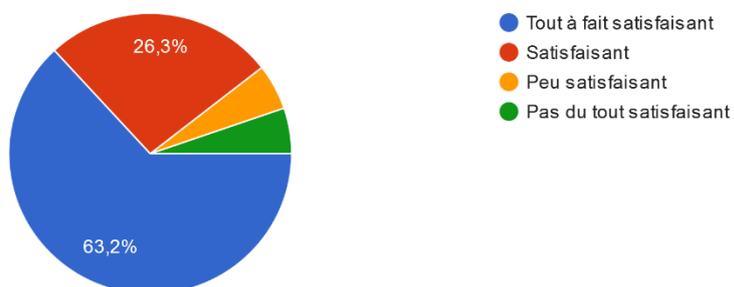
19 réponses



MOYENS PEDAGOGIQUES MIS A DISPOSITION

Disponibilité des moyens (salle de cours, cours, voiture)

19 réponses

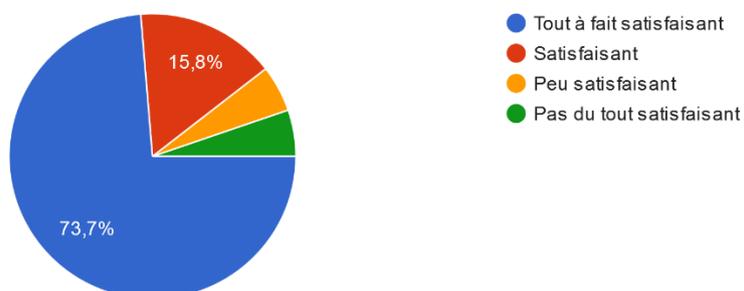


Réponse apportée par l'organisme gestionnaire : Pour améliorer le confort des élèves et des moniteurs une climatisation a été installée en juillet 2019 dans la salle de code.

Pour développer l'offre de service l'auto-école a acheté une voiture à boîte automatique en automne 2019

Moyens adaptés (accompagnement pédagogique)

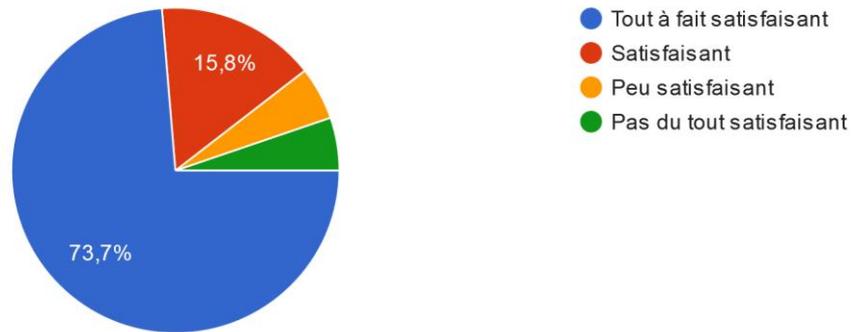
19 réponses



DISPONIBILITE DES ENSEIGNANTS

Disponibilité des enseignants

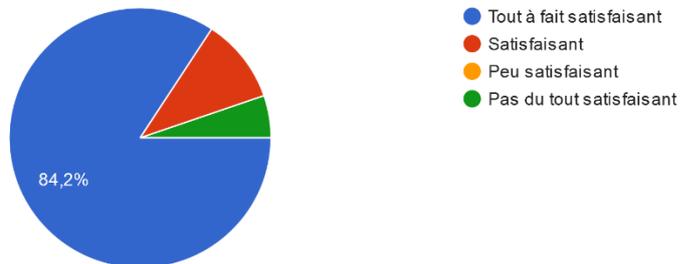
19 réponses



RESPECT DU PARCOURS DE FORMATION

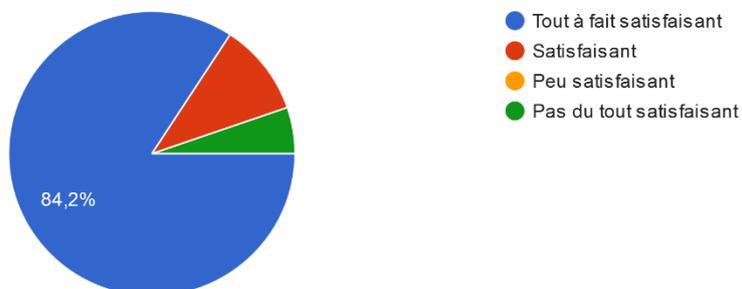
Respect de l'intégralité du parcours

19 réponses

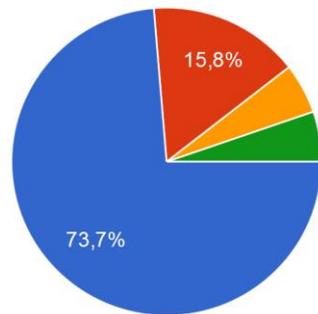


Respect des cours théorique portant sur des thématiques

19 réponses

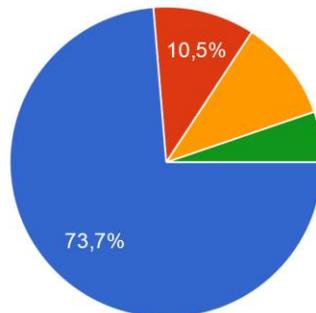


Cours dispensé par un enseignant présent 19 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

Progressivité des parcours en leçons pratiques 19 réponses



- Tout à fait satisfaisant
- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Pas du tout satisfaisant

EVALUATION GLOBALE DE LA FORMATION

Globalement avez-vous apprécié votre formation, 18 réponses

Echelle de 1 à 10 : de **pas du tout** à **beaucoup**

84, 2% des élèves sont satisfaits de la formation

50 % ont noté 10

22,2% ont noté 9

11,1% ont noté 7

11,1% ont noté 6

5,6% ont noté 1

MONOGRAPHIE DE PARCOURS

Présentation de la personne : Stéphane est un Parisien de 53 ans installé sur la côte d'azur depuis une vingtaine d'années. Il est professeur de philosophie et donne des cours à domicile. Il souhaite étendre son activité à un périmètre plus élargi autour de Nice et souhaite à plus long terme devenir assistant informatique à domicile à son propre compte. Il a déjà passé son permis de conduire en 2009, il avait à l'époque fait 50 heures de conduite et avait malheureusement échoué, par manque de confiance en lui. Il avait alors abandonné la formation pour son coût trop élevé.

Il souhaite, en arrivant à l'auto-école, un accompagnement plus personnalisé et une formation qui s'adapte à son rythme d'apprentissage.

Il recherche par le biais du permis de conduire d'acquérir plus d'autonomie.

Présentation du parcours à l'auto-école :

La candidature de Stéphane est envoyée par le PLIE le 17/11/2017, il est reçu le 20/12/2017 pour passer les tests de préadmission qu'il réussit facilement.

Stéphane débute sa formation le 19/07/2018. Très assidu, il vient très régulièrement aux cours de code. Il obtient son code de la route le 16/11/2018 à sa première présentation.

Il débute ses cours de conduite le 30/11/2018, il est évalué à 35 heures de conduite.

Stéphane est un élève très assidu et sérieux, il effectuera 41 heures de conduite et obtiendra son permis de conduire dès sa première présentation.

Photo et témoignage de la personne sur son vécu de l'action, les points à améliorer :

« L'équipe a été formidable, à l'écoute des bénéficiaires en tout point de vue nous prodiguant de bons conseils pour la réussite de notre examen les horaires me convenaient l'entente avec les autres collègues était conviviale ce qui m'a beaucoup motivé dans l'objectif d'obtenir le permis de conduire.

Le plus dans la formation est cette excursion à Saint Tropez qui m'a permis de prendre plus d'assurance au volant.

Le manque durant ma formation est de n'avoir pu conduire une automatique ou une voiture hybride ou électrique.

Dans l'ensemble je suis très satisfait de ma formation au sein de votre association et je remercie vivement toute l'équipe ainsi que Julien et Greg de m'avoir permis d'atteindre mon objectif en toute sérénité »

Nice le mardi 18 février 2020

Stéphane